



Patrick Liébus, président de la CAPEB

>> éditio

LE BATIMENT
Artisanal
QUI LIT BIEN BATIT BIEN

Président fondateur : Marcel Lecœur

Direction

2, rue Béranger - 75140 Paris cedex 03
Tél. : 01 53 60 50 00 - Fax : 01 45 82 49 10

Directeur de la publication :
Patrick Liébus

Sites internet CAPEB :
www.capeb.fr
www.artisansdubatiment.com

Rédaction

Tél : 01 53 60 51 06 - Fax : 01 53 60 51 28
Site internet : www.lebatimentartisanal.com

Rédacteur en chef : Pascal Gires
Portable : 06 74 52 49 68
p.gires@capeb.fr

Chef de rubrique : Pierre Pichère
p.pichere@capeb.fr

Secrétaire de rédaction : Bernard Jouvin
b.jouvin@capeb.fr

Assistante : Charlyne Lamiche
c.lamiche@capeb.fr

Ont participé à ce numéro :
Claire Corre, Marie-Agnès Glafféri,
François Leblanc

Techno Chroniqueurs Associés :
Erick Haehnsen, Ségoène Haehnsen,
Eliane Kan, Guillaume Pierre

Photo de couverture :
© Koramic/Wie nerberger

Publicité

Directeur de la publicité : Philippe Hyerlé
Assistante commerciale : Elisabeth Mota

CAPEB : 2, rue Béranger
75140 Paris cedex 03
Tél. : 01 53 60 50 58 - Fax : 01 45 83 43 40
ba-pub@capeb.fr

LE BATIMENT ARTISANAL

est édité par la Confédération
de l'Artisanat et des Petites Entreprises
du Bâtiment (loi de 1884)

SIÈGE SOCIAL :

2, rue Béranger - 75140 Paris cedex 03
Président National : Patrick Liébus

Abonnement annuel : 75 €

Adhérents et retraités : 39 €

Vente au numéro : 8,50 €

Commission paritaire : n° 1015 G 80007

Dépôt légal à parution

Issn : n° 0223-0011

Réalisation/Fabrication

AVANTI !

94-96, boulevard Magenta - 75010 Paris
Tél. : 01 40 34 64 73

Correctrices : Marie Hudry
et Caroline Patentini

Mise en page : Rayures et Pointillés
Suivi technique : Linda Bénisti

CONCEPTION GRAPHIQUE : SYLVIE LE DÉROFF

Impression : SIEP

Rue des Peupliers - 77590 Bois-le-Roi



Les artisans du bâtiment à l'épreuve de la qualité de l'enveloppe

RT 2012 (BBC), bientôt Effnergie +, Bepos, HPE 2012, THPE 2012 et, dans pas si longtemps, la RT 2020, les réglementations, les labels (d'État et privés) se succèdent à un rythme effréné, avec pour tous un même objectif : l'amélioration de la performance énergétique des logements. Pour faire face à ces nouvelles exigences, pas d'autres moyens que de se former, de former ses salariés, de savoir bien s'entourer (architectes, bureaux d'études, autres entreprises, etc.), sinon les résultats ne seront pas aux rendez-vous...

Il est aussi très fortement recommandé de disposer d'une marque "Reconnu Grenelle de l'environnement" (RGE), sans quoi vos clients, dès le 1^{er} juillet 2014, ne pourront pas bénéficier des aides de l'État y compris lorsqu'ils réaliseront des travaux d'économies d'énergie. Pour la formation, recourez massivement au dispositif FEE Bat (Formation aux économies d'énergie des entreprises et des artisans du bâtiment). Son financement est assuré jusqu'à la fin de l'année (après, nous ne savons pas). Ses conditions de prise en charge des formations sont très avantageuses. Il vous aidera à accéder plus facilement à une marque "RGE". Pour la marque, la Capeb a développé "ECO Artisan". Elle repose sur trois engagements simples :

- améliorer la performance énergétique des logements, quel que soit son corps de métier ;
- conseiller des solutions performantes qui répondent aux attentes de ses clients ;
- s'engager sur la qualité de service et la bonne réalisation de ses travaux.

Elle est à votre portée. Preuve en est, près de 3 000 d'entre vous en disposent.

Enfin, pour ceux qui souhaitent apporter une réponse globale à leurs clients par le biais d'un groupement momentané d'entreprises, votre organisation professionnelle a également développé l'offre Eco Rénovation.

Environ 30 % des déperditions thermiques proviennent du toit, 25 % des murs, 20 % du renouvellement de l'air, 13 % des vitres, 7 % des sols et 5 % des ponts thermiques. Tous les métiers du bâtiment, du sol au plafond, sont concernés par l'amélioration de la performance thermique des logements.

C'est pourquoi nous avons eu l'idée de publier ce numéro spécial dans lequel témoignent bon nombre de vos collègues.

Nous espérons, sur la base des informations qu'il contient, qu'il vous aidera à envisager l'avenir plus sereinement, en particulier en cette période de crise.